

Le Petit Clionnais

Octobre 2022 - N° 104



Coordonnées de la Mairie

 : 05 46 70 47 03

 : mairie@clion-sur-seugne.fr

Site : www.clion-sur-seugne.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

De 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Bulletin trimestriel

D'informations

Responsable de la publication

Mme TARDY Isabelle

Secrétariat

Mme GIRARD Vanessa

Ont participé à la rédaction

Mme. DUBREUIL Gisèle

M.MAROT Frédéric

M. MONTIGAUD Patrick

Mise en page

Commission promotion locale

Photo de couverture

Frédéric MAROT

Le comité de rédaction du journal remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin

Dans ce numéro :

- Coordonnées de la Mairie P.2
- Le Mot du Maire P.3
- Réunions du Conseil Municipal P.4
- Du côté des écoliers P.11
- US Val de Seugne P.13
- APE Saint Clionac P.14
- L'Amicale du Livre P.15
- Les Amis du Temps Passé P.16
- Club des aînés Les Kichenottes P.17
- ACPG P.17
- Commanderie des Cyclos de Grand Chemin P.18
- Informations diverses P.19
- Repas des aînés P.20
- Evènements et animations P.20
- Il était une fois Clion sur Seugne... P.21
- Salle de l'Atelier P.22
- Etat Civil P.23

Imprimé par :

SEDI équipement

Le mot du Maire ...

Chers Clionnaises et Clionnais,

L'été sec et caniculaire a laissé place à l'automne, mais si la nature s'endort peu à peu, Clion reste actif !

Comme vous le découvrirez dans ces pages, nos associations adoptent un rythme de rentrée soutenu. Je tiens ici à remercier les bénévoles qui s'investissent pour offrir à tous des activités et des événements, qui permettent d'entretenir la convivialité qui nous est chère et préservent, à leur niveau, le sport et la culture dans notre commune rurale. J'engage chacun à les soutenir.

L'école de foot a repris son activité. Les effectifs, parents et encadrants sont motivés. L'équipe du musée, après un été d'ouverture au public, marqué par la « fête des vieux métiers » très appréciée, concocte maintenant le traditionnel marché de Noël. Les aînés des Kichenottes ont, quant à eux, une activité très festive pour ce dernier trimestre. L'APE change de bureau, mais vous invite à suivre un programme toujours très actif. La bibliothèque nous a proposé une belle soirée lecture et poursuit son action auprès de l'école. N'hésitez pas à leur rendre visite, ils sont attentifs aux goûts et aux attentes de leurs lecteurs.

Pour l'équipe communale, élus et agents, l'entretien courant et les travaux prévus au budget de l'année se poursuivent. Les travaux d'été ont laissé place aux chantiers d'automne et d'hiver.

Nous procédons actuellement à l'élagage en bordure des voiries et chemins, nécessaire pour la sécurité et le maintien en état des chaussées.

Les nouveaux projets se concrétisent :

En novembre, le citystade sera monté. Nous avons obtenu les subventions sollicitées. Le dossier de notre parcours Terraventura sera présenté en décembre à la région. La commission tourisme y travaille. Nous replanterons l'arbre sur la place du monument aux morts 14-18, le 26 novembre prochain. Vous êtes conviés à nous rejoindre pour cette occasion.

La fibre très attendue, commence à être déployée à Clion à partir de mi-octobre.

La procédure de révision de notre PLU s'amorce. Elle est nécessaire pour être en conformité avec le Schéma de Cohérence Territoriale...

Tout cela participe à la volonté de faire vivre Clion sur Seugne, avec son histoire, mais aussi en regardant vers l'avenir. Dans cette optique, l'équipe municipale travaille activement à ce qui fait la vie de notre bourg. Notamment à la manière de préserver nos commerces et d'accueillir ceux qui nous manquent. Nous poursuivons aussi le dossier de la rénovation de l'école.

Il nous faudra bien sûr répondre aux défis qui s'imposent à tous en cette fin d'année, les économies d'énergie en particulier. La mise en place de l'horloge astronomique pour l'éclairage public a déjà été une avancée importante. Nous devons aller plus loin. Les années précédentes, nous avons investi dans des décorations de Noël moins gourmandes en énergie, fort heureusement. Dans ce contexte, la commission cadre de vie travaille à imaginer ce que sera l'ambiance de Clion pour les fêtes.

Je souhaite que cette fin d'année soit la meilleure possible pour tous. Donnons-nous rendez-vous en 2023.

Isabelle TARDY

Maire

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 10 mai 2022

Etaient présents : Mme TARDY, M. PLAIZE, Mme DUBREUIL, MM. BERNARD, BAUDRY, Mmes GERVREAU, LAMOR, LANOUE, LYS, MM. MAROT, MONTIGAUD, ROY

Absents : M. PIEL (Pouvoir donné à Mme DUBREUIL), M. POULARD (excusé), M. DANET

Madame le Maire ouvre la séance en donnant lecture du Procès Verbal de la précédente réunion. Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès Verbal.

Défense Extérieure Contre l'Incendie

Madame le Maire, après avoir communiqué aux membres du Conseil Municipal, le projet de schéma communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie établi par les services de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge, informe que celui-ci n'a pas été mis à jour suite aux travaux réalisés depuis le début de l'étude débutée en 2020 à savoir la pose de 3 poteaux incendie. De plus, n'ont pas été pris en compte non plus les différentes conventions à venir dans certains villages ainsi que les travaux prévus en priorité au village de « Chez Travers ». Ainsi, elle demandera la modification de ce document avant de le faire approuver lors d'une prochaine réunion.

Choix du devis pour le City Stade

Madame le Maire présente les devis demandés aux entreprises AGORA Collectivités, Agorespace et Altrad Méfran concernant l'installation d'un City Stade. Elle ajoute que les produits proposés sont esthétiquement très différents les uns des autres.

Les prix proposés sont les suivants :

- AGORA Collectivité (baraudage acier) : 50 454.00 € T.T.C.
- AGORESPACE (acier / bois) : 43 905.60 € T.T.C.
(alu / bois éco conçu) : 70 375.20 € T.T.C.
(Main courante et but basket extérieur non chiffré)
- ALTRAD MEFRAN (grilles acier) :
 - 11 25 ml : 60 817.20 € T.T.C.
 - 12X 21 ml : 49 933.20 € T.T.C.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- porte son choix sur le produit proposé par l'entreprise AGORA Collectivité
- demande un chiffrage complémentaire pour l'installation de paires ballons et d'un sol en résine
- charge Madame le Maire des démarches pour les demandes de subventions et l'autorise à signer tous les documents nécessaires au dossier

Décision Modificative au Budget pour les travaux d'aménagement intérieur de la bibliothèque

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le montant prévu au Budget pour les travaux d'aménagement intérieur de la bibliothèque n'est pas suffisant.

Afin de régler les dernières factures, il y a lieu de prendre une décision modificative au Budget pour un montant de 250.00 €.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise les écritures suivantes :

C/ 678 : - 250.00 €
C/ 21318-311 : 250.00 €
C/ 023 : 250.00 €
C/ 021 : 250.00 €

Travaux de voirie

Monsieur BERNARD informe d'une augmentation des prix des matières premières utilisées pour la fabrication des produits de voirie. Il explique que cette augmentation s'est répercutée sur le montant des devis demandés pour le Point A Temps Automatique et la réfection de la VC n° 2.

Ainsi, le montant des travaux de réfection de la VC n° 2 proposés par le Syndicat Départemental de la Voirie s'élève à 38 804.30 € T.T.C. contre 32 756.30 € T.T.C. initialement proposés, soit une augmentation de 6 048.00 € T.T.C..

Concernant le PATA, deux propositions ont été faites :

- conserver le montant de 18 000.00 € T.T.C. de travaux et diminuer la superficie de route à réparer
- conserver la superficie de route à réparer pour un montant de 23 142.85 € T.T.C. soit une augmentation de 5 142.85 € T.T.C.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- donne son accord sur le devis révisé concernant les travaux de réfection de la VC n° 2
- autorise les écritures suivantes :
 - C/ 678 : - 6 050.00 €
 - C/ 2315 – 338 : 6 050.00 €
 - C/ 023 : 6 050.00 €
 - C/ 021 : 6 050.00 €
- décide de conserver la superficie de route à réparer initialement prévue pour la campagne de PATA 2022 et donne son accord sur le devis révisé pour un montant de 23 142.85 € T.T.C.

Cession de biens communaux

Madame le Maire informe qu'elle souhaite faire un point sur la cession de biens communaux. Elle explique que le Conseil municipal est régulièrement sollicité par des administrés souhaitant acquérir une portion de chemin, un terrain, etc... pour diverses raisons.

Elle ajoute que chaque mandature précédente avait fait le choix d'accorder ou non certaines cessions de biens et souhaite connaître la position de l'équipe municipale à ce sujet.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal n'est pas opposé à la cession de biens communaux mais souhaite que chaque demande soit étudiée au cas par cas.

Nomination d'un assistant de prévention

Madame le Maire informe que toutes les collectivités ont l'obligation de désigner et former au sein des membres du personnel communal, au moins un assistant de prévention chargé de conseiller et assister l'autorité territoriale dans une politique de prévention des risques professionnels.

A cet effet, elle propose que ce rôle soit attribué à Mme BRISSON-GIRARD Vanessa, Adjoint administratif au sein de la collectivité. Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte cette nomination.

Bâtiment GUERRY

Madame le Maire informe qu'elle a rencontré la famille GUERRY et que le prix de vente du terrain et du bâtiment de l'Avenue du Bois a été fixé à la somme de 35 000.00 € + 2 625.00 € de commission.

Elle rappelle que lors de sa réunion du 31 Mars 2022, le Conseil Municipal l'avait autorisée à user du droit de préemption de la commune pour l'acquisition de ce bien.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte l'acquisition de ce bien pour la somme de 37 625.00 €
- charge Madame le Maire des démarches et l'autorise à signer tous les documents nécessaires à ce dossier
- autorise les écritures suivantes :
 - C/ 678 : - 625.00 €
 - C/ 2115 – 352 : 625.00 €
 - C/ 023 : 625.00 €
 - C/ 021 : 625.00 €

Chantier Solidarité Jeunesse

Madame le Maire informe que le Chantier Solidarité Jeunesse qui devait avoir lieu en juin est reporté en Septembre pour manque d'encadrants techniques et de participants.

Avis sur les projets éoliens

Madame le Maire informe qu'elle a été contactée préalablement au démarchage des administrés pour d'éventuels projets éoliens sur la commune.

Elle souhaite connaître l'avis de l'équipe municipale.

Elle rappelle qu'un projet éolien sur une commune en habitat diffus engendrerait obligatoirement des préjudices.

Elle ajoute également que sur la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge, les énergies renouvelables sont déjà très présentes au travers de la géothermie, du bois et du solaire.

Enfin, la Haute-Saintonge est située au croisement des couloirs aériens de Cognac et de Mérignac ce qui est une contrainte pour l'éolien.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal se prononce à 9 voix CONTRE l'installation de projets éoliens sur la commune.

Ecole Maternelle

Madame le Maire informe que le nombre d'enfants entrant en petite section de maternelle à la rentrée scolaire 2022/2023 est de 26.

Afin de ne pas surcharger les classes, certains enfants de grande section de maternelle seront donc accueillis sur l'école de Mosnac.

Remplacement du personnel

Madame le Maire informe que le recrutement sur le poste d'Assistant Administratif est pour le moment suspendu.

Concernant le remplacement de l'adjoint technique, la commune fait appel, pour le moment, aux services de Monsieur BEGAUD Alexandre, en auto-entreprise.

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 05 Avril 2022

Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, BAUDRY, Mmes GERVREAU, LAMOR, LANOUE, LYS, MM. MAROT, MONTIGAUD, PIEL, POULARD, ROY

Absents : Mme DUBREUIL (Pouvoir donné à M. PIEL), M. DANET

Madame le Maire ouvre la séance en donnant lecture du Procès Verbal de la précédente réunion. Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès Verbal.

Revitalisation rurale

Madame le Maire informe que la revitalisation rurale est l'une des grandes préoccupations de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge.

Elle rappelle le constat actuel sur la commune, c'est-à-dire la fermeture d'un commerce (boulangerie) et des associations parfois en difficulté (nous n'avons plus de comité des fêtes). En constatant une hausse du nombre d'habitants mais une baisse des services proposés, la commune se dirige petit à petit vers un profil de « cité dortoir ».

Elle ajoute qu'un diagnostic des atouts et points faibles de la commune doit être réalisé et qu'il faut agir dès aujourd'hui pour étudier les opérations de revitalisation possible si tel est le choix du Conseil Municipal.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal se prononcent pour la redynamisation de la commune et décide de confier cette étude à la commission SCOT / PLU.

Plantation de haies

Madame le Maire informe de la possibilité de poursuivre le projet de plantation de haies sur les terrains communaux en rappelant que cette opération gratuite s'insère dans une démarche de qualité de vie, de protection de la biodiversité, de drainage des sols, de qualité paysagère...

Monsieur MAROT ajoute également que le choix des espèces choisies est fait de sorte à demander peu d'entretien.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la poursuite de l'opération de plantation de haies.

Jardin partagé

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le jardin communal situé près de la salle des fêtes avait été prêté jusqu'ici à l'Association de Parents d'Elèves mais qu'il n'y a finalement pas de projet concret.

A cet effet, elle propose la création éventuelle de 5 lots à louer à des familles (jardins familiaux), contre un bail annuel de faible montant et la signature d'un règlement obligeant l'entretien de la parcelle, l'interdiction éventuelle d'utiliser des pesticides, ...

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal accepte le projet de jardins familiaux et donne son accord à Madame le Maire pour la réalisation d'un sondage afin que les personnes intéressées se fassent connaître.

Compte-rendu de la réunion de la Commission Tourisme

Madame le Maire informe que la Commission Tourisme s'est réunie afin de faire un point sur le travail des différents groupes.

Tèrra Aventura :

Monsieur PLAIZE informe qu'un parcours d'environ 5 kms a été testé par le groupe de travail avec de nombreux points d'intérêt sur le thème des vieux métiers. Cela représente une douzaine d'étapes pour lesquelles il reste à trouver les questions.

Monument aux morts :

Madame le Maire informe qu'un événement autour de la plantation du nouveau chêne du Monument aux Morts aura lieu le 26 Novembre 2022 avec la participation des écoles.

Des panneaux racontant le centenaire du Monument aux morts et l'histoire du chêne seront mis en place.

Dépliant communal :

Le renouvellement du dépliant communal est en cours.

Un contact sera pris avec Publica Service qui a déjà réalisé le précédent.

Salle de l'Atelier :

Madame LANOUE informe que de nombreuses réservations ont été prises pour Juillet et Août pour des expositions variées.

Le nouveau chevalet a été installé et l'enseigne est en cours de commande.

Labels :

Madame le Maire informe que le renouvellement du label « Village de Pierres et d'Eau » est en attente.

La compatibilité avec d'autres labels notamment le Club des beaux villages de Charente est également à l'étude.

Formations des élus

Madame le Maire informe que Monsieur BERNARD a suivi une formation sur la gestion du cimetière et qu'elle a elle-même suivi une formation sur les conflits de voisinage et suivra une formation sur les marchés publics.

Convention de servitude

Madame le Maire informe qu'après renseignement pris auprès du notaire, aucune convention de servitude n'a été signée lors du précédent mandat entre la commune et Monsieur et Madame LANOUE Laurent suite aux travaux de réseaux réalisés « Impasse du Lavoir ».

Une régularisation sera donc effectuée.

Acquisition du Bâtiment GUERRY

Madame le Maire informe que la signature de l'acte d'achat du bâtiment appartenant à Monsieur GUERRY, situé « Avenue du Bois » aura lieu début Août.

Remerciements

Madame le Maire remercie l'Union Sportive Val de Seugne ainsi que l'APE SaintClionac pour les animations organisées au printemps.

TDF

Madame le Maire rappelle que la Société TDF louait à la commune, un terrain situé près du pont de chemin de fer. A ce jour, aucune antenne n'étant installée, TDF a demandé la résiliation du bail.

Intempéries du 20 Juin 2022

Madame le Maire donne un bilan des démarches effectuées suite aux intempéries qui ont frappé la commune le 20 Juin 2022.

Elle explique avoir fait une demande de classement en catastrophe naturelle mais que peu de motifs sont éligibles. Le dossier n'a pas donné lieu à rejet pour le moment.

Elle rappelle également les nombreuses difficultés rencontrées par les sinistrés (particuliers et agriculteurs) auprès des assurances.

Elle ajoute que le Comité de Défense de l'Agriculture et de l'Alimentation a développé une mission « flash » et que la loi du 1^{er} Janvier 2023 devrait réformer l'assurance des récoltes.

Une demande de classement en calamités agricoles a également été effectuée.

Ecole Maternelle

Madame le Maire informe que Madame HARDY Mathilde, enseignante des PS / MS sera remplacée, à la rentrée 2022/2023 par Madame GUITTON Sandra.

Logement de la Gare

Madame le Maire informe que les nouveaux locataires du logement de la Gare sont arrivés le 1^{er} Juillet 2022.

Réseaux d'eaux pluviales au village de « Lansac »

Madame le Maire informe que les travaux de réfection du réseau d'eaux pluviales de « Lansac » débuteront le 12 Juillet 2022.

Travaux de réfection de la VC n°2

Monsieur BERNARD informe que l'entreprise chargée de réaliser les travaux de réfection de la VC n° 2 a fait part de son intervention pour Novembre. Considérant que cette période est peu propice à ce genre de travaux, il explique avoir insisté pour que les travaux soient réalisés comme convenu, dans l'été.

Site de Saint-Paul

Monsieur PLAIZE informe que, suite aux dégâts causés par les intempéries du 20 Juin 2022, l'équipe rivière de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge est intervenue sur le site de Saint-Paul. Les employés communaux ainsi que les adjoints ont poursuivi le nettoyage. Cependant, devant l'ampleur de la tâche, une journée solidarité est organisée le 09 Juillet pour poursuivre la remise en état du site.



*Rénovation réseau d'eaux
pluviales de Lansac*

*Aménagement des espaces
Devant le monument aux
morts 39-45*



Débernage 2022 tranche 2



*Réparation du toit
du clocher suite
aux dégâts de
tempête du 20 juin.*



Du côté des écoliers ...

Rentrée 2022-2023

Les enfants sont repartis sur le chemin de l'école depuis le jeudi 1^{er} septembre. Ce fut même la première rentrée pour 24 enfants. En effet, cette année, nous accueillons 24 PS ! Pour accueillir tous ces nouveaux élèves, une nouvelle maîtresse est arrivée à l'école : Mme Sandra Guitton. L'école maternelle se compose toujours de 2 classes : une de PS-MS de 25 élèves et une de MS-GS de 24 élèves également, soit un total de 49 élèves pour notre école. Les effectifs en maternelle étant très importants, certains élèves de GS ont été accueillis à l'école de Mosnac avec les CP dans la classe de maîtresse Maya.

Cette nouvelle année scolaire a débuté avec des règles sanitaires allégées même si nous continuons à apprendre aux enfants les gestes barrières.

Mardi 20 septembre, nous sommes allés voir les vendanges chez Mr Gaillard et avons pu goûter le bon jus de raisin... les élèves sont toujours enchantés de cette sortie qui s'est déroulée sous les premières fraîcheurs du mois ! Un grand merci à Mr Gaillard et sa famille de prendre un peu de temps pour permettre aux enfants de voir les « grosses machines » et le travail de la vigne. Ils sont toujours aussi fascinés et ébahis devant ces engins !

Jeudi 6 octobre, nous sommes retournés pour la première fois à la bibliothèque. C'est toujours un plaisir de pouvoir découvrir ce lieu et être accueillis aussi gentiment par tous les bénévoles. Un grand merci pour leur accompagnement et leur investissement. Nous tenons à remercier Mr Chauvin, le président, qui est toujours à notre écoute et essaie de nous aider dans nos projets.

Dans la classe des PS-MS, une mascotte est arrivée : c'est un dinosaure multicolore qui s'appelle Pop. Avec lui, les enfants vont apprendre à raconter des histoires, apprendre les couleurs, les chiffres... Pop voyagera dans les familles pour partager de bons moments avec les enfants.

Dans la classe des MS-GS, Paddington est la mascotte de l'année et nous fait découvrir la ville de Londres. Nous travaillons sur le décor de notre porte de classe en peignant des montgolfières, Big Ben, quelques monuments de Londres etc... Notre mascotte va voyager à travers le monde pour nous faire découvrir différentes cultures !

Nous avons un projet commun à tout le R.P.I cette année. Une intervenante en musique de l'Ecole des Arts de Haute Saintonge, Mme Lucie Lanthiome, va venir toutes les 2 semaines pour nous apprendre à former une chorale. Lucie viendra dans chaque classe du R.P.I. Pour notre école, ce sera les jeudis matin de 9h à 10h (30 minutes d'intervention par classe). Cette intervention est entièrement financée par la Communauté de Communes de Haute Saintonge que nous remercions. C'est une vraie chance pour tous nos élèves. Ce projet se clôturera par un spectacle au mois de juin.

A bientôt
Karine Salzet





Union Sportive Val de Seugne

Cette année, nous avons eu la chance de voir notre effectif doubler par rapport à l'année dernière. Ce fut une agréable surprise.

Nous avons :

- 2 équipes dans la catégorie U5/U6 composées de 8 licenciés
- 1 équipe dans la catégorie U8/U9 composée de 9 licenciés

Bien entendu, il y a encore de la place pour de nouveaux éléments, n'hésitez pas à venir nous voir au stade.

Les entraînements sont le mardi soir de 17h à 18h30/18h45 sur le terrain de Clion

La licence est à 15 euros pour tout le monde pour l'année.

Les enfants sont régulièrement présents et assidus aux entraînements. Ils sont encadrés par Florian, Guillaume, Sylvestre et Patrick.

Les enfants ont un niveau égal et cela promet de beaux matchs sur les plateaux le samedi.

Si vous voulez assister à leurs prestations, soyez présents aux stades à 14h. Début des plateaux à 14h30. Voici les dates et les stades :

Samedi 12 novembre :

U5/U6 à Jonzac

U8/U9 à Mirambeau

Samedi 19 novembre :

U5/U6 à Léoville

U8/U9 à Jonzac

Samedi 26 novembre :

U5/U6 à Saint Maigrin

U8/U9 à Clion

Samedi 3 décembre :

U5/U6 à Clion

U8/U9 à Saint Maigrin

Samedi 10 décembre :

U5/U6 à Jonzac

U8/U9 à Léoville





L'APE St Clionac

Bonjour à tous,

C'est la rentrée et l'Association des Parents d'Elèves du RPI redémarre sur les chapeaux de roues !!
L'année scolaire à venir s'annonce riche en manifestations et événements !

La saison 2021/2022 s'est clôturée par une kermesse qui malgré la canicule, a rencontré un grand succès. Merci à la municipalité de nous avoir permis de la faire à la salle des fêtes.
Et merci la clim !!!

Le 23 septembre, l'assemblée générale a eu lieu. Le bilan financier est très positif puisque l'association a fait 3700 euros de bénéfices. 2400 euros ont déjà été distribués aux 3 écoles permettant aux enfants de faire de magnifiques voyages de fin d'année. Cette AG a été marquée par la démission de Claire Pitault au poste de présidente (dommage...) et l'élection d'Hélène Lebray à ce poste. Coralie Counil reste secrétaire et Océane Richard devient la nouvelle trésorière.

Il a été présenté le programme prévisionnel de l'année :

- 21 octobre : vente de gâteaux et de bonbons devant les écoles
- 13 novembre : Range ta chambre (bourse aux jouets et à la puériculture). Salle des fêtes de Mosnac de 9h à 18h. Réservations au 06 74 32 41 82 ou apesaintclionac@gmail.com
- 9, 16, 23 et 30 novembre : ateliers des lutins. Ateliers créatifs pour préparer le marché de Noël, à la salle du foot de Mosnac
- 3 décembre : les lutins cuisinent pour le marché de Noël
- 4 décembre : marché de Noël de Clion
- 10 et 11 décembre, 17 et 18 décembre et le 24 décembre : venez faire emballer vos cadeaux au centre Leclerc de Jonzac
- 13 décembre : tirage au sort de la tombola de Noël. Les feuilles de tombola seront distribuées à partir du 20 octobre à tous les enfants des écoles.

Comme vous le constatez, nous avons un programme riche pour ce premier trimestre et tellement d'autres idées !!

Nous espérons toujours que vous serez nombreux à rejoindre cette association !

Une heure par ci, une heure par là... Il y'a toujours besoin de bras et d'idées, tout ça dans une ambiance conviviale !!!

Vous pouvez nous joindre et retrouver nos actualités sur

Facebook: APE Saint Clionac

Email: apesaintclionac@gmail.com

A très bientôt

Hélène Lebray, présidente

PS: pour notre tombola, nous recherchons des partenaires. Si vous avez une entreprise et que vous désirez participer, faites-nous signe !!



L'Amicale du Livre

Le 16/09/22, L'Amicale du Livre a présenté :

« L'amour dans tous ses états »

Lors de cette soirée, plus d'une quinzaine de poèmes, chansons ou extraits de livres ont été lus, à tour de rôle, par les membres de l'association.

Ces lectures, variées tant dans leurs thèmes que dans leurs durées, semblent avoir séduits le public.

Lecteurs et auditeurs, se sont ensuite retrouvés autour d'un rafraîchissement pour le plaisir de tous.

L'Amicale du Livre compte bien renouveler ce type d'animation sous des formes diverses.

Elle remercie la municipalité d'avoir fait le nécessaire pour faciliter la réussite de cette soirée.

Rappel des horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale :

- Le lundi de 17h30 à 19h00 ;
- Le mercredi de 15h00 à 18h00 ;
- Le 1^{er} samedi de chaque mois de 11h00 à 12h00.



Les amis du Temps Passé

Musée artisanal et rural

La saison estivale des visites individuelles est terminée depuis le 2 Octobre.

Il reste à accueillir deux groupes de visiteurs avant la fermeture des portes à la fin du mois d'Octobre.

A ce jour, tous les comptages des visiteurs ne sont pas encore connus mais, nous pouvons déjà avancer que les résultats de l'année sont honorables.

La Fête des Vieux Métiers, le point fort de la saison, a tenu toutes ses promesses et a obtenu un vrai succès malgré la canicule.

L'association a évalué le nombre de participants à un millier environ. Le thème choisi était : « du fil au nœud, il n'y a qu'une boucle ».

Comme d'habitude, la traditionnelle « Rando des Oiseaux » a attiré de nombreux sportifs dans l'enceinte du Musée.

Les membres de l'association ont également participé à une sortie pédagogique à Belvès (24).

Le matin fut consacré à la découverte d'habitations troglodytiques situées sous les halles de la ville. L'après-midi, les membres ont « plongé » dans l'étrange monde d'une filature de laine.

La prochaine manifestation prévue est l'organisation du Marché de Noël le 4 décembre.

Cet hiver, les adhérents se consacreront à l'entretien du matériel et au changement de scénographie.

Les Amis du Temps Passé



Ainés ruraux Les kichenottes

Manifestations pour le 4^{ème} trimestre 2022

Octobre :

Mardi 4 : Anniversaires de septembre et belote, triomino, scrabble, etc...

Mardi 25 : Déjeuner au restaurant Route 137 à St Genis

Novembre :

Samedi 12 : Concours de belote à la salle des fêtes de Clion

Mardi 22 : Atelier de Noel pour décorations des fêtes et anniversaires du mois d'octobre

Décembre :

Mardi 20 : Anniversaires de novembre + repas dansant de fin d'année, salle des fêtes de Clion

Samedi 31 : Réveillon du jour de l'an à la salle des fêtes de St Georges Antignac

Toutes les informations pour les inscriptions et les menus de la St Sylvestre vous seront communiquées ultérieurement.

Association des anciens combattants et prisonniers de guerre

Veillez noter le programme des commémorations du 11 novembre 2022 :

Clion : 9h45 monument aux morts 14-18
 10h00 monument 39-45

Mosnac : 10h30

St Grégoire d'Ardenne : 11h00

Antignac : 11h20

St Georges : 11h40

Un vin d'honneur sera offert à 12h00 par la municipalité de St Georges Antignac

Commanderie des Cyclos de Grand Chemin

Rando des Oiseaux 2022 : Le succès ne se dément pas !

659 randonneurs (404 VTT et 255 marcheurs) étaient au rendez-vous de cette nouvelle édition par une superbe matinée de septembre. Certes il faisait frais aux aurores mais le soleil a brillé rapidement pour le plus grand bonheur des participants.

Cette année, 3 parcours VTT de 15, 20 et 25km étaient au programme ramenant chaque personne sur le lieu du départ pour enchaîner un autre circuit, suivant la volonté et les capacités de chacun. Chaque randonneur pouvait ainsi, suivant son choix, effectuer de 15 à 60km.

De nombreux passages étaient nouveaux ou modifiés. La majeure partie avait été soigneusement nettoyée suite aux nombreux coups de vents de ces derniers mois. La sécurité mais aussi la préservation du matériel doivent rester une condition pour que ce type de randonnée puisse se dérouler sans encombre.

Aucun accident répertorié cette année et les secouristes présents n'ont pas eu à exercer leur métier, tant mieux.

Pour les marcheurs, 3 parcours de 10, 12 et 15km étaient proposés. Cette année, direction la campagne vers St Genis et Mosnac dans des coins inconnus pour certains.

Beaucoup ont découvert les bords de Maine entre le village de chez Foi à Mosnac et Lansac à Clion avec le franchissement de la rivière par la passerelle en bois remise à neuf par la municipalité et les employés communaux de Clion.

De nombreux cadeaux ont été distribués à tous les participants avec, entre autres, une bouteille de Pineau de Clion, estampillée « Rando des Oiseaux 2022 », pour les personnes majeures.

A l'arrivée, pas mal de louanges de tous ces randonneurs ont renforcé la volonté des bénévoles de la Commanderie des Cyclos de Grands Chemins de faire encore mieux l'année prochaine.

Notre association remercie tous ses bénévoles, sponsors, les Amis du Temps Passé pour leur entraide si précieuse, la commune de Clion pour sa présence active, la Communauté de Communes et la ville de Jonzac...

Pour voir les photos prises lors de cette randonnée, rendez-vous sur le site internet de la Commanderie : <http://ccgc-vtt-jonzac.clickoutdev.com/>

Ou sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/ccgcvtv>



Informations diverses

Déclaration dégâts liés à la sécheresse

Au vu de la sécheresse exceptionnelle connue cet été, tous les administrés ayant subi des dommages sur leur habitation sont priés de faire une déclaration à la mairie avant le 12 décembre 2022.

Pour ce faire, vous devez **déclarer votre sinistre auprès de votre compagnie d'assurance et adresser un courrier au Maire, lui demandant de déposer un dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et en précisant la nature et les dates de survenance du sinistre, en adéquation avec les informations fournies à l'assurance ainsi que des photos pour preuves.** Votre dossier sera conservé en mairie et permettra à Madame le Maire de faire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de l'État.

PLU consultable en ligne

Un doute sur la possibilité ou non de construire sur une parcelle ?

Le document d'urbanisme en cours de validité (PLU) de la commune est maintenant consultable en ligne à l'adresse suivante : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Jardins familiaux ?

La municipalité a pour projet de créer 5 parcelles de jardin dans son terrain situé avenue du Bois, près de la salle des fêtes. Pour aller plus loin sur cette idée, nous avons besoin de savoir si certains clionnais seraient intéressés par ces jardins.

Faites-vous connaître en mairie ou par mail : mairie@clion-sur-seugne.fr



Rénovation des plateformes de collecte des ordures ménagères par les employés communaux, pour répondre aux normes demandées par l'entreprise de collecte.



Repas des aînés

Madame le Maire, le conseil municipal et la commission action sociale ont le plaisir de vous convier à participer au repas annuel des aînés, qui aura lieu le dimanche 06 novembre 2022 à 12h15 à la Salle des fêtes de Clion.

Une participation de 8€ est demandée à toute personne âgée d'au moins 65 ans et domiciliée sur la commune. Ce repas est ouvert à toute autre personne au prix de 28 €, et 14 € pour les enfants âgés de moins de 12 ans.

Les repas sont payables **par chèque** à
l'inscription en Mairie avant le
31 octobre 2022.

Au menu :

Apéritif : Soupe de Champagne accompagnée
de gâteaux salés

Velouté de potiron

Cassolette de l'océan sauce homardine

Trou du milieu : Sorbet mangue et pineau

Cuisse de canard confite sauce forestière

Assiette de fromage et salade verte

Tarte tatin chaude et sa boule de glace

Café

Evènements et animations

Retrouvez tous les détails des animations (Heures, lieux, contacts...) sur l'application Intramuros.

<u>Animation</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Contact</u>
Repas des aînés	06 novembre	Salle des fêtes de Clion	05 46 70 47 03 Mairie
Cérémonies du 11 novembre	11 novembre	Monuments aux morts de Clion	ACPG Xavier GIRARD 06 87 95 50 31
Concours de belote	12 novembre	Salle des Fêtes de Clion	Aînés ruraux Les Kichenottes
Plantation de l'arbre du monument	26 novembre	10h30 monument aux morts 14-18	05 46 70 47 03 Mairie
Marché de Noël	04 décembre	Salle des fêtes de Clion	Les amis du Temps Passé Joseph PEGOSSOFF 06 31 93 25 70
Repas dansant de fin d'année	20 décembre	Salle des fêtes de Clion	Aînés ruraux Les Kichenottes
Réveillon de la St Sylvestre	31 décembre	Salle des fêtes de St Georges Antignac	Aînés ruraux Les Kichenottes

Il était une fois Clion sur Seugne ...

1922 – 2022 : Notre monument aux morts 14-18 a 100 ans.

Dès le 09 mars 1919, le conseil municipal de Clion décide d'ériger un monument commémoratif en l'honneur des soldats de la commune morts pour la France lors de la guerre de 14-18. Il est décidé d'ouvrir une souscription publique qui récoltera 1783 Francs de l'époque.

M. OLIVIER, architecte réputé de Haute-Saintonge, est appelé à faire des propositions pour ce monument. Le choix des élus se porte le 13 juillet 1919 sur un projet évalué à 4800 Francs.

Le 12 novembre de la même année, les plans finaux sont acceptés et la listes des noms qui seront gravés dans la pierre est décidée par le conseil.

Le 28 Aout 1920, le conseil, face au manque de financement pour ce projet, décide de contracter un emprunt dont le montant de 3300 Francs (sur 15 ans) sera précisé lors de la réunion du 26 janvier 1921.

Le 13 avril 1921, les élus clionnais autorisent une passation de marché de gré à gré pour la construction du monument, l'adjudication s'étant révélée infructueuse.

Le 25 décembre 1921, une réunion de conseil municipal discute de l'aménagement général de la place autour du monument et décide d'utiliser pour cela une subvention d'état de 462 Francs.

Le monument sera inauguré le 12 mars 1922, en présence des autorités et d'une foule compacte, dont on peut imaginer l'émotion.



Et l'arbre ?

Nous avons rappelé son histoire dans un précédent numéro du Petit Clionnais. Il avait été décidé de planter un « arbre de la victoire » lors de la séance de conseil municipal du 7 novembre 1920.

Le monument aux morts, pour ses 100 ans, en 2022, est orphelin de son chêne.

Les élus d'aujourd'hui vous invitent à la plantation d'un nouvel arbre sur cette place, le 26 novembre prochain à 10h30.

Sources : Archives municipales

Expositions à la salle de l'Atelier

L'atelier a accueilli beaucoup de belles expositions cet été. La canicule a pu parfois dissuader les visiteurs, comme cela a été le cas dans tous les lieux touristiques. Merci à ceux qui sont venu animer cette salle d'exposition et à ceux qui sont venus rendre visite à nos exposants. Nous avons eu de beaux moments de convivialité. Si vous êtes intéressés pour exposer dans ce lieu, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

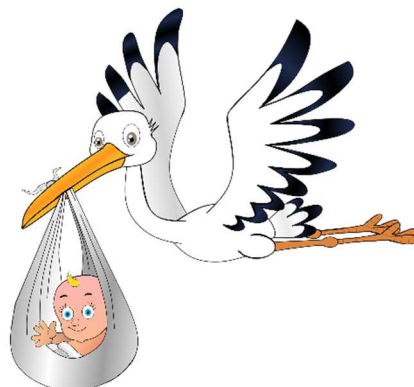


Etat civil

Toute annonce de naissance, mariage ou décès à paraître dans le bulletin municipal doit faire l'objet d'un consentement à signer en mairie par les familles.

Carnet rose

Pas de naissances ce trimestre



Carnet blanc

Nous adressons nos félicitations à :

Mme ANDRE Clara et M. GIRARD Clément mariés le 13 Août

Mme Elodie DE JESUS et M. Jean-Michel DELEAU mariés le 13 Août

Carnet noir

Aucun décès ce trimestre



Avis aux nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sur la commune sont priés de se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.



www.clion-sur-seugne.fr